

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 87 (2000)

Artikel: 2000 : l'année AVANTI
Autor: Jauslin, Jean-Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

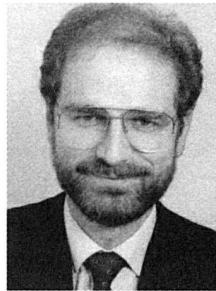
2000 : L'année AVANTI

« Croire au progrès ne signifie pas croire qu'un progrès ait déjà eu lieu. » C'est dans son *Journal intime* que Franz Kafka (1883 – 1924) faisait cette citation fort adaptée à la situation de la Bibliothèque nationale suisse (BN) au terme de cette année 2000. Bon nombre de personnes estiment que notre institution a fait une grande évolution durant la dernière décennie. Cela nous réjouit et il est vrai que plusieurs améliorations ont été apportées, aussi bien au niveau de la gestion que des services que nous proposons à nos usagers. La BN peut maintenant soutenir la comparaison avec d'autres institutions qui disposent de moyens et de ressources beaucoup plus importantes qu'elle.

Toutefois, comme le dit Alfred Sauvy (1898 – 1990) dans sa *Théorie générale de la population*, « Despote conquérant, le progrès technique ne souffre pas l'arrêt. Tout ralentissement équivalant à un recul, l'humanité est condamnée au progrès à perpétuité. » L'équipe de la BN, au terme du projet de réorganisation Ramsès, se prépare à revenir dans des locaux complètement transformés qui permettront d'offrir des services améliorés à ses usagers. Cette étape est très importante mais ne doit pas être considérée comme un but en soi. C'est un palier qui nous permettra de rebondir encore mieux pour poursuivre la recherche constante du perfectionnement des services que nous voulons offrir à notre public. Notre destin est lié à ces améliorations car nous vivons dans un monde, celui du traitement de l'information, qui ne cesse d'évoluer et d'exiger que nous apportions de nouvelles solutions aux nouveaux défis que nous rencontrons constamment.

Dernière du millénaire, il semblait évident que l'année écoulée devait nous permettre de terminer de nombreux projets pour nous lancer dans d'autres activités. Tous les ingrédients étaient préparés : pour boucler ce millénaire, nous étions sur le point de termi-

ner le vaste projet de réorganisation Ramsès, démarré en 1990, en achevant la dernière étape importante : retrouver nos locaux rénovés de la Hallwylstrasse dès l'automne 2000. Nous avons également achevé la mise en place du système de désacidification du papier et lancé la production pour traiter les quelque



1500 tonnes de documents qui souffrent de ce mal sournois qui les ronge lentement mais sûrement. Nous étions enfin au seuil de l'ouverture du Centre Dürrenmatt à Neuchâtel, nouvelle antenne de la BN qui devait nous permettre de rayonner un peu plus en Suisse romande. Nous sommes très satis-

faits de constater que toutes ces étapes ont été achevées avec succès.

Pour entamer le millénaire suivant sur de nouvelles bases, nous avons soumis au Département fédéral de l'intérieur un dossier d'introduction de la nouvelle gestion publique (NGP ou NPM pour New Public Management), et nous nous étions préparés à redéfinir une stratégie quinquennale. Nos responsables nous ont déconseillés de nous lancer rapidement dans une telle voie, préférant conserver le statut actuel de l'institution pour répondre à la tâche régaliennne de la conservation du patrimoine national.

C'est donc une nouvelle année riche en réflexions, en projets et en changements de toutes sortes que nous vous invitons à passer en revue.

Le retour à la Hallwylstrasse 15 (projet AVANTI)

Prévu initialement à la fin de l'année 2000, le retour de toute l'équipe de la BN dans le bâtiment rénové aura lieu finalement au tout début de l'année 2001. Ce retard est dû à des péripéties liées à l'attribution des travaux de rénovation des façades. La complexité de ce travail avait nécessité l'exécution de tests par plusieurs entreprises afin de pouvoir détermi-

ner quelle technique serait la mieux adaptée à la restauration des murs extérieurs datant de 1928. Or, en réponse à la mise au concours officielle, plusieurs entreprises semblent s'être mises d'accord sur les conditions à offrir à la Confédération. La Commission de la concurrence de la Confédération a découvert le « pot aux roses » et est intervenue pour bloquer la procédure. Heureusement, parmi les entreprises ayant répondu à l'appel d'offres, il s'en est trouvé une qui n'avait manifestement pas été impliquée dans cet accord et qui était capable d'effectuer ce travail. Si cela n'avait pas été le cas, un report d'au moins une année aurait été à craindre car il aurait fallu refaire une procédure de mise au concours complète.

Le NPM à la BN

L'idée d'introduire les techniques de la nouvelle gestion publique dans notre institution se base sur les réflexions suivantes :

La BN constitue un des rouages de notre société moderne de l'information et utilise dans une large mesure les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Pour remplir son mandat de service public dans le domaine de la collection et de la diffusion du patrimoine informationnel suisse, elle doit pouvoir évoluer et se développer au rythme d'un environnement en pleine expansion. Grâce à une réorganisation profonde menée pendant les années nonante, la BN est maintenant prête à relever ce défi : elle dispose d'un système performant de gestion de ses collections, elle bénéficiera, dès le début de l'année 2001, d'une infrastructure complètement modernisée et l'équipe est hautement motivée et déterminée à jouer un rôle actif dans ce processus.

Or, malgré les efforts importants consentis ces dernières années, force est de constater que la BN n'arrive pas à remplir intégralement le mandat que le Parlement lui a confié au travers de sa loi. A ce jour, faute de ressources suffisantes, elle ne peut prétendre gérer tous les supports d'information helvétique, notamment les supports électroniques. Elle ne peut pas non plus s'appuyer sur une coopération nationale efficace – qui malheureusement ne s'est guère améliorée durant cette dernière décennie et a abouti à une

importante scission linguistique. Dans la situation actuelle, la BN est déjà en train de perdre un terrain durement gagné et se trouve de plus en plus limitée dans son action. Elle doit donc impérativement trouver de nouveaux moyens qui seuls lui permettront de faire face à ses engagements et de s'adapter constamment au monde dans lequel elle évolue. Il est fort peu probable que ces ressources supplémentaires lui seront octroyées par la Confédération directement. La BN devra donc trouver des solutions pour les acquérir au travers d'autres sources. Un nombre croissant de partenaires de la BN en Suisse et à l'étranger sont des fondations ou des institutions privées depuis longtemps ou suite à de profondes réformes réalisées ces dernières années. Ce statut juridique leur assure une grande flexibilité et les place dans une position idéale face aux conditions existantes et futures. Après avoir soigneusement étudié l'évolution du contexte ainsi que les forces et les faiblesses de la BN, un groupe de travail, composé de personnes internes à la BN et d'experts externes, est arrivé à la conclusion que l'avenir de la BN et le rôle de service public qu'elle doit remplir en Suisse seraient mieux garantis si un statut de fondation de droit public lui était octroyé.

Bien qu'il ne doive pas être considéré comme une panacée, ce statut offre de nombreux avantages par rapport à une simple gestion par mandat de prestations et budget global laquelle s'avérerait très vite n'être qu'une étape intermédiaire inutile et coûteuse en ressources. Les tâches d'État que sont l'acquisition, la préservation et la mise à disposition sur le site de notre patrimoine documentaire national seront dûment inscrites dans le mandat de prestations que la Confédération octroiera à la nouvelle fondation BN. De plus, les conditions idéales seront ainsi créées pour les activités de mise en valeur que requièrent les usagers de la nouvelle société de l'information.

Enfin, il sera possible de développer une stratégie efficace de financement par des tiers en les incitant à faire preuve d'un engagement accru sans leur donner l'impression qu'ils soutiennent l'État lui-même. En rapprochant la BN de ses principaux partenaires, la Confédération donnera les moyens de mettre en place une politique nationale plus cohérente sur le

plan de la conservation et de la mise à disposition du patrimoine documentaire. Le public – privé ou institutionnel –, les citoyennes et les citoyens suisses ainsi que les représentant(e)s des autres pays, pourront bénéficier des prestations d'une BN plus efficace, répondant mieux et plus vite à leurs besoins. La Confédération profitera largement de ce changement car celui-ci facilitera l'adaptation continue de sa bibliothèque nationale aux exigences de la société de l'information et en conséquence sa coopération avec les institutions apparentées en Suisse et à l'étranger, tout en stabilisant les coûts.

Lors d'une réunion qui s'est tenue le 20 mai 2000 ayant pour objet la défense de ce dossier, Mme Ruth Dreifuss, Cheffe du Département fédéral de l'intérieur, a fait part à la direction de la BN, en présence de la direction de l'Office fédéral de la culture (OFC) de son avis sur cette question :

- Elle admet qu'il y a un déséquilibre évident entre les tâches de la BN et les ressources qui lui sont attribuées.
- Elle soutient les efforts pour augmenter la visibilité de la BN même si elle pense que sa tâche principale se situe davantage dans un domaine plus discret et destiné à un public exigeant et spécialisé mais somme toute assez restreint.
- Elle part du principe que les tâches de la BN sont à 90% régaliennes, donc incontournables et que ses problèmes ne sont pas liés à sa structure mais aux ressources insuffisantes.
- Elle est convaincue qu'un statut non fédéral provoquerait un affaiblissement de la BN. En tant que fondation, la BN ne pourrait plus agir au niveau politique. Tout au plus, elle serait prête à envisager de lui octroyer un mandat de prestations et un budget global si on devait lui apporter la preuve que cela apporte des avantages réels dans certains secteurs bien spécifiques.
- Elle souhaite cependant que l'OFC poursuive ses démarches visant à offrir une plus grande autonomie à la BN, notamment dans le cadre de son projet de réorganisation.
- Elle souhaite voir introduit un dépôt légal national.

La direction de la BN a donc pris acte de ses décisions et s'est attelée à orienter la stratégie générale de l'institution dans la direction souhaitée avec les contraintes et les ouvertures ainsi posées. Elle a décidé d'abandonner, pour l'instant du moins, l'idée d'une modification du statut de l'institution pour consacrer son énergie à la mise en place de sa nouvelle infrastructure dans le bâtiment de la Hallwylstrasse et à l'amélioration de ses prestations dans le cadre actuel. Néanmoins, pour satisfaire les demandes futures, il lui sera nécessaire de revoir sa politique tarifaire. La BN devra donc envisager de faire payer certaines prestations jusqu'alors gratuites. Un train de mesures sera vraisemblablement introduit lors de la réouverture des locaux au mois de mars 2001.

Les bouleversements de la politique informatique de l'Administration fédérale (projet Nove IT)

Comme nous le mentionnions dans le rapport annuel de l'année passée, toute l'exploitation informatique de l'administration fédérale s'est trouvée impliquée dans une réorganisation importante dans le cadre du projet baptisé « Nove IT », visant à concentrer plus de septante sites, dont celui de la BN, dans sept centres départementaux.

Pour la gestion des bibliothèques de l'administration fédérale sises à Berne, une solution particulière pouvait toutefois être envisagée. Sachant que les meilleures synergies dans ce domaine ne se trouvaient pas à l'intérieur de l'administration, le Conseil stratégique informatique de la Confédération accepta l'idée d'une collaboration avec des institutions externes. Le directeur de la BN reçut le mandat de lancer un groupe de travail chargé d'élaborer un concept qui proposait une mise en commun de la gestion informatique des activités bibliothéconomiques des bibliothèques de l'administration fédérale avec celles du Réseau romand des bibliothèques (ReRo). L'idée était de concentrer dans notre pays les compétences capables d'assurer la maîtrise du logiciel intégré de gestion des bibliothèques fourni par la maison américaine VTLs Inc. Dès le début de l'an 2000, les bases d'un centre de compétence commun à la Confédération et au ReRo ont été mises sur pied. Cette nouvelle entité, appe-

lée provisoirement le CEPIB (CEntre de Prestations Informatiques pour les Bibliothèques) devait permettre d'améliorer la cohérence des travaux entre les différents systèmes VTLS installés chez les deux partenaires (ReRo et la Confédération). Une mise en commun des équipes s'occupant non seulement de la gestion du système mais aussi des développements informatiques devait permettre d'améliorer la cohérence des systèmes et accélérer les développements. La prochaine migration vers le nouveau système VIRTUA, proposé par VTLS Inc. devait être également réalisée en commun de manière à pouvoir unifier les paramétrages du système et organiser des cours de formation pour toutes les bibliothèques concernées.

Une rencontre entre le Conseil exécutif ReRo et une délégation de la Confédération eut lieu le 12 octobre 2000 afin de discuter le projet élaboré par le groupe de travail auquel avait été associé un consultant externe, M. Pierre-Jean Riedo. Malheureusement, il ne fut pas possible de trouver un accord complet à ce niveau, les craintes de ReRo de perdre une partie de son identité s'étant avérées trop importantes. A la fin de l'année néanmoins, un accord au niveau politique entre la Présidente de la Conférence universitaire Suisse et la Cheffe du Département fédéral de l'intérieur fut trouvé permettant ainsi d'espérer voir cette collaboration se réaliser rapidement. Du point de vue de la BN, il est souhaitable que son exploitation informatique puisse être assurée par l'équipe ReRo dès la réouverture des salles publiques de la Hallwylstrasse 15 à la fin du moins de mars 2001. Pour pouvoir réaliser cet objectif, la BN a dû entreprendre la migration du système d'exploitation utilisé pour gérer son logiciel VTLS. Ce passage de MPE (système d'exploitation de la maison Hewlett-Packard) à UNIX a été minutieusement préparé à la fin de l'année 2000 sans rencontrer de gros problèmes. Il sera réalisé lors de la période de fermeture de la BN en mars 2001. C'est une étape importante pour le passage à VIRTUA que l'on envisage d'effectuer avant la fin de l'année 2001.

Réalisations de la BN en 2000

De nombreux projets de portée nationale ont occupé l'équipe de la BN durant l'année écoulée.

Trois d'entre eux méritent un regard plus attentif :

L'inauguration du Centre Dürrenmatt Neuchâtel (CDN)

Après les péripéties de l'année 1999, liés au départ prématuré du directeur du CDN, nous avons eu le grand plaisir de pouvoir engager une nouvelle directrice extrêmement qualifiée pour cette fonction en la personne de Mme Janine Perret Sgualdo. Son expérience dans le secteur privé liée à ses compétences dans le domaine culturel, notamment dans l'organisation de manifestations à la Villa Turque créée par le Corbusier à la Chaux-de-Fonds, se sont révélées parfaites. Elles lui ont permis de se mettre très rapidement à la tâche, de contribuer à l'achèvement des travaux de construction et d'organiser dans un temps record la manifestation d'inauguration qui eut lieu le 23 septembre 2000 réunissant un très grand nombre de personnalités des mondes culturels, politiques et économiques du pays. La nouvelle directrice a aussi réussi à trouver de nombreux partenaires financiers qui permettront de gérer le CDN de façon adéquate.

Les trois premiers mois d'exploitation nous permettent de constater que le CDN rencontre un succès qui va bien au-delà de nos espoirs les plus optimistes. Plus de 100 visiteurs par jour ont afflué au Vallon de l'Hermitage pour aller découvrir ce nouveau haut-lieu de la culture helvétique qui réunit deux grands noms : Friedrich Dürrenmatt et Mario Botta.

La désacidification du papier

Dans le domaine de la conservation, une très grande étape a été franchie en 2000 puisque nous avons inauguré le 1^{er} septembre, en présence de la Conseillère fédérale Mme Ruth Dreifuss, le centre de désacidification du papier à Wimmis. La production assurée par la société Nitrochemie AG a déjà démarré au printemps. Ceci nous a permis de faire des tests en grandeur nature et de constater que les options prises dans cet ambitieux projet conduit en commun par les Archives fédérales et la Bibliothèque nationale se sont révélées judicieuses. Bien sûr, la question de l'acidité du papier à la BN est loin d'être réglée puisque nous ne pourrions traiter que 40 tonnes de

documents par année alors que nous en posédons environ 1500 tonnes. Le contrat conclu avec nos partenaires prévoit une première phase de 10 années dont le financement des 5 premières a déjà été accordé par le Parlement. Au terme de cette décennie, nous n'aurons donc traité que le quart de ce qu'il est nécessaire de faire. Néanmoins, l'évolution de la technologie dans ce domaine nous incite à ne pas planifier au-delà de cette période pour l'instant. Nous nous concentrerons en premier lieu sur le matériel le plus adéquat pour ce traitement, sachant qu'il y aura peut-être d'autres techniques plus sophistiquées encore dans quelques années qui nous permettront de sauver nos collections de façon encore plus adéquate.

Le catalogue collectif des affiches

Ce projet de coordination ayant pour objectif d'instaurer un catalogue collectif national des affiches a évolué de manière significative. Les cinq institutions détenant les plus grandes collections du pays ont poursuivi leur travail en commun. Sur la base d'un prototype développé par la maison VTLS Inc., la BN et la BPU de Genève ont débuté le catalogage de leurs affiches sur une nouvelle base de données en se concentrant sur les affiches primées par le concours des plus belles affiches du Département fédéral de l'intérieur. Ce logiciel permet à l'utilisateur non seulement de rechercher des affiches par leurs descriptifs, mais également de les visualiser sous forme d'images digitalisées. L'idée d'un financement assuré par la récolte de quelques centimes pour chaque affiche placardée dans le pays est toujours d'actualité mais s'avère laborieuse à lancer. Nous espérons que la qualité du système mis en place permettra de convaincre nos partenaires de l'intérêt d'un tel produit, principalement la Société Générale d'Affichage.

Le projet MACS : un exemple de collaboration internationale

Le projet d'accès multilingue (MACS), lancé et géré par la BN en collaboration avec *Die Deutsche Bibliothek*, la *Bibliothèque nationale de France* et la *British Library*, a continué de progresser en 2000. L'appel d'offres lancé à la fin de 1999 a permis de sélectionner un partenaire pour le développement du prototype.

Une équipe formée de personnes de la société Index Data APS dont le siège est au Danemark et de l'Université de Tilburg en Hollande a été retenue pour cette tâche. Comme prévu, le prototype a été développé pendant les six premiers mois de l'année 2000 et nous a permis de conclure que la démarche théorique que nous avons étudiée était tout à fait appropriée. Les équipes des quatre bibliothèques partenaires ont testé ce produit jusqu'à la fin de l'année. La Conférence des directeurs des bibliothèques nationales en Europe (CENL), durant sa conférence annuelle qui s'est tenue au mois de septembre à San Marino, a confirmé son intérêt pour le développement en grande nature du produit. Nous prévoyons, dans un premier temps, d'introduire des liens entre les 50'000 termes les plus utilisés, ce qui permettra d'offrir un accès déjà fort intéressant aux usagers. La question de l'intégration d'une nouvelle langue (en plus de l'anglais, de l'allemand et du français) et d'autres partenaires ne pourra se faire qu'en 2002 après que toutes les procédures d'organisation du travail et de collaboration entre les partenaires auront été dûment élaborées et expérimentées.

En conclusion

A fin 1999, nous pensions que l'année qui se profilait devait être considérée comme une ultime étape transitoire avant l'aboutissement des derniers objectifs prévus au début des années 1990 dans le cadre du projet Ramsès. La date de l'inauguration officielle, fixée aujourd'hui définitivement aux 8 et 9 juin 2001, nous prouve que nous avons eu un décalage de quelque six mois, ce qui est relativement peu de chose en regard de l'effort produit durant ces dix dernières années. Toute l'équipe de la BN se réjouit de retrouver son bâtiment principal auquel de très grandes améliorations ont été apportées. Elle se sent très motivée pour poursuivre sa tâche avec enthousiasme.

Portraits

Schweizer Autorinnen und Autoren fotografiert von Felix von Muralt

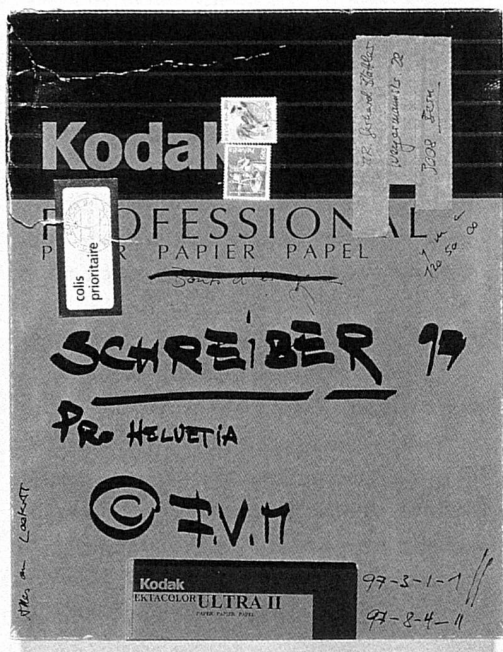
12. Februar bis 14. März 1999

«Lieber Herr und Freund»

Schweizer Autorinnen und Autoren und ihre deutschen Verleger

Zwei Ausstellungen der Schweizerischen Landesbibliothek im Kornhaus Bern, Forum für Medien und Gestaltung

Kornhausstr. 15, 3005 Bern
Öffnungszeiten: Dienstag bis Freitag 10 bis 17 Uhr
Samstag 10 bis 13 Uhr, Sonntag 10 bis 13 Uhr
Kornhausstr. 15, 3005 Bern, Schweiz
Telefon: 031 251 11 11, Fax: 031 251 11 12
www.slb.ch



«Lieber Herr und Freund»

Schweizer Autorinnen und Autoren und ihre deutschen Verleger

12. Februar bis 14. März 1999

Portraits

Schweizer Autorinnen und Autoren fotografiert von Felix von Muralt

Zwei Ausstellungen der Schweizerischen Landesbibliothek im Kornhaus Bern, Forum für Medien und Gestaltung

Kornhausstr. 15, 3005 Bern
Öffnungszeiten: Dienstag bis Freitag 10 bis 17 Uhr
Samstag 10 bis 13 Uhr, Sonntag 10 bis 13 Uhr
Kornhausstr. 15, 3005 Bern, Schweiz
Telefon: 031 251 11 11, Fax: 031 251 11 12
www.slb.ch

